

## 5. Défis, besoins futurs et perspectives

### 5.1 Perspectives d'avenir

Actuellement, la couverture de l'assainissement à l'échelle mondiale reste toujours inférieure à celle de l'approvisionnement en eau (voir les Figures 5.1 et 5.4). C'est dans les zones rurales que l'écart entre les régions est le plus marqué, mais les taux de couverture y sont généralement plus faibles que dans les zones urbaines (voir les Figures 5.2, 5.3, 5.5 et 5.6). Au niveau mondial, c'est l'Asie qui a les chiffres globaux de couverture les plus bas : environ deux tiers de la population n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau amélioré, et environ 80 % des personnes n'ayant pas accès à un assainissement amélioré vivent dans cette région (Figures 2.1 et 2.2). Bien que l'Afrique soit beaucoup moins peuplée que l'Asie, on y trouve près d'un tiers de la population mondiale n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau amélioré. L'Afrique a aussi le plus faible taux de couverture pour l'approvisionnement en eau amélioré puisque seulement 62 % de la population du pays est desservie (Tableau 5.1).

D'après les projections démographiques, la population mondiale passera de 6,055 milliards d'habitants en 2000 à 7,105 milliards d'habitants d'ici 2015, soit une augmentation de 20 %, et à 7,825 milliards d'habitants d'ici 2025, soit une augmentation de 30 %. Cela fera peser une charge énorme sur les services existants, et un renforcement substantiel de ceux-ci sera nécessaire pour faire face à l'accroissement démographique et combler le retard.

Pour atteindre la cible du développement international visant à diviser par deux le pourcentage de personnes n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau ou à un assainissement amélioré d'ici 2015 (Encadré 1.1), il faudra fournir d'ici là un approvisionnement en eau à 1,6 milliard de personnes supplémentaires (Figure 5.1) et des installations d'assainissement à environ 2,2 milliards de personnes supplémentaires (Figure 5.4). En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, cela supposera de desservir environ 1,018 milliard de personnes supplémentaires dans les zones urbaines (Figure 5.2) et environ 580 millions de personnes supplémentaires dans les zones rurales (Figure 5.3). Les Figures 5.4 à 5.6 donnent les chiffres correspondants pour les installations d'assainissement. La réalisation de ces objectifs nécessitera des efforts et des investissements considérables. Si l'on se fonde sur l'évolution au cours des années 90 pour estimer les tendances futures (voir la section 2.2) on peut s'attendre à ce que les progrès soient les plus lents dans le secteur de l'assainissement en zone rurale.

Il y a eu des investissements massifs dans le secteur de l'approvisionnement en eau depuis 1980, mais les bénéfices pour la santé ont été limités par la lenteur des progrès réalisés dans d'autres domaines, notamment au niveau de la gestion des excréta humains. La mauvaise gestion des excréta est une cause de maladie et constitue une menace environnementale majeure pour les ressources mondiales en eau et un obstacle fondamental aux progrès de la dignité humaine.

Le développement de l'accès à des services d'assainissement améliorés se heurte encore à de nombreux obstacles. L'Encadré 5.1 en donne une liste exemplative.

Il est nécessaire de comprendre les raisons pour lesquelles la demande dans ce domaine est apparemment faible, afin de déterminer si l'on peut faire évoluer les choses par des moyens politiques, financiers ou techniques, ou simplement en améliorant l'information. Les gens peuvent souhaiter ardemment avoir accès à des installations d'assainissement, mais être

#### ENCADRE 5.1 ASSAINISSEMENT – ENTRAVES AU PROGRES

Parmi les entraves au progrès dans le domaine de l'assainissement, on peut citer :

- Le manque de volonté politique.
- Le faible niveau de prestige et de reconnaissance dont jouit ce secteur.
- La médiocrité des politiques à tous les niveaux.
- La faiblesse des structures institutionnelles.
- L'utilisation inadéquate des ressources.
- L'adoption d'approches inappropriées.
- La non reconnaissance des défauts des systèmes actuels de gestion des excréta.
- La non prise en compte des préférences des consommateurs
- La faible sensibilisation et le manque de connaissances du public.
- Le fait que les femmes et les enfants passent en dernier.

Source: (15)

incapables de traduire ce désir en termes financiers ou politiques. Certains voudraient avoir été équipés d'installations hygiéniques d'élimination des excréta, mais pas aux prix en vigueur. D'autres peuvent ne vouloir à aucun prix des « améliorations » disponibles.

Les croyances culturelles ont une forte incidence sur la situation de l'assainissement, voire même sur la possibilité d'aborder le sujet. Dans de nombreuses cultures, la manipulation des excréta est considérée comme un tabou et comme une activité répugnante ou dangereuse dont il ne faut pas parler. Personne ne veut être associé à cette activité. Ceux qui, dans la société, en assument la charge pour le compte d'autrui, peuvent faire l'objet d'une stigmatisation par association d'idées. Or, les problèmes ne peuvent pas être résolus si les gens ne veulent pas en parler et ne veulent pas participer à leur solution. Dans beaucoup de contextes, les tabous – y compris les tabous technologiques modernes – empêchent de récupérer de manière hygiénique les déchets humains qui constitueraient des ressources intéressantes pour l'agriculture (16). Pour surmonter le tabou entourant les excréta, il faudrait que l'éducation visant à promouvoir l'assainissement et l'hygiène fasse le lien entre la valeur des excréta (féces et urine) et les préoccupations écologiques et de protection de la santé.

Trois principes sont fondamentaux pour mise en place de systèmes d'assainissement socialement, économiquement et écologiquement viables :

- **L'équité : toutes les classes de la société devraient avoir accès à des systèmes d'assainissement appropriés et hygiéniques adaptés à leurs besoins et à leurs moyens.**
- **La promotion de la santé et la protection contre la maladie : les systèmes d'assainissement devraient empêcher les utilisateurs et les autres personnes de contracter des maladies liées aux excréta et permettre d'interrompre le cycle de la transmission des maladies.**
- **La protection de l'environnement : les systèmes d'assainissement ne devraient ni polluer les écosystèmes ni épuiser de faibles ressources (15).**

L'Encadré 5.2 donne une liste d'autres facteurs à prendre en considération dans la mise en œuvre des programmes d'assainissement. Pour atteindre la cible fixée pour 2015 en matière d'assainissement, il faudra augmenter considérablement le taux de couverture.

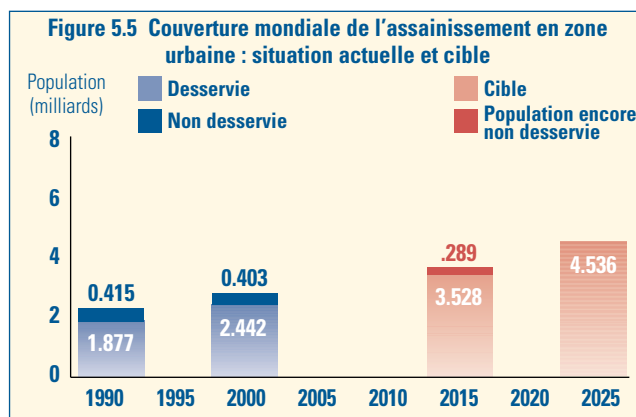
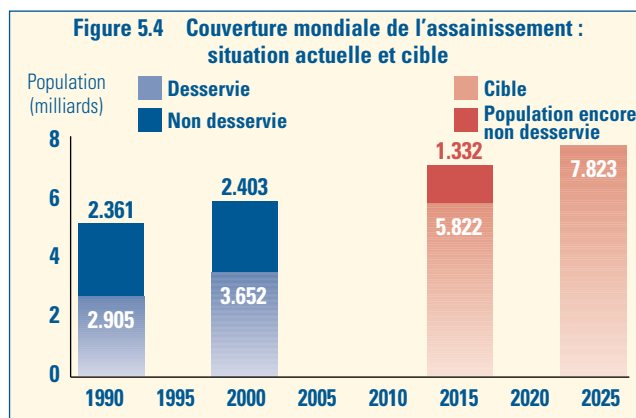
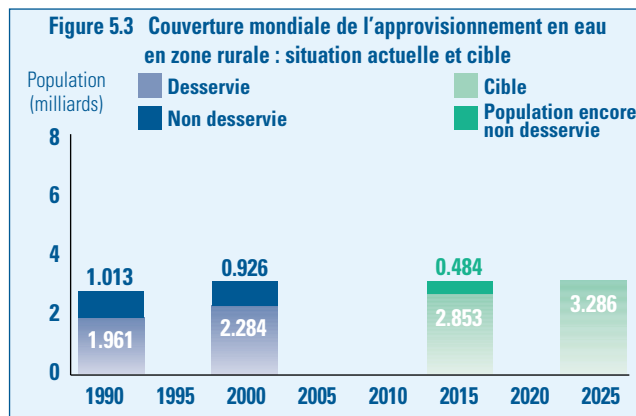
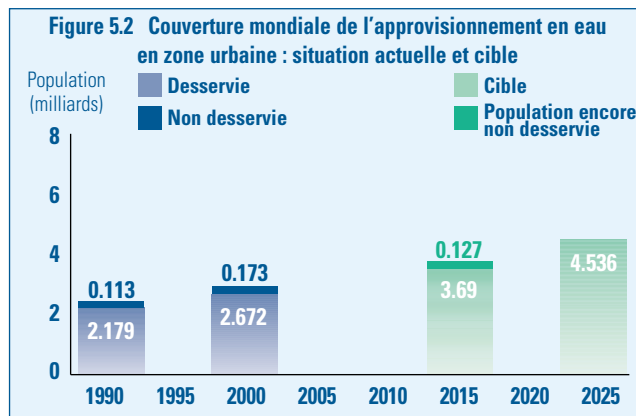
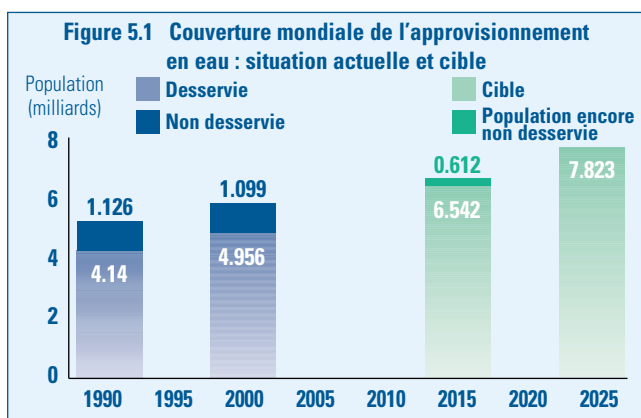
### ENCADRE 5.2 MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ASSAINISSEMENT

La mise en œuvre de programmes d'assainissement efficace devrait :

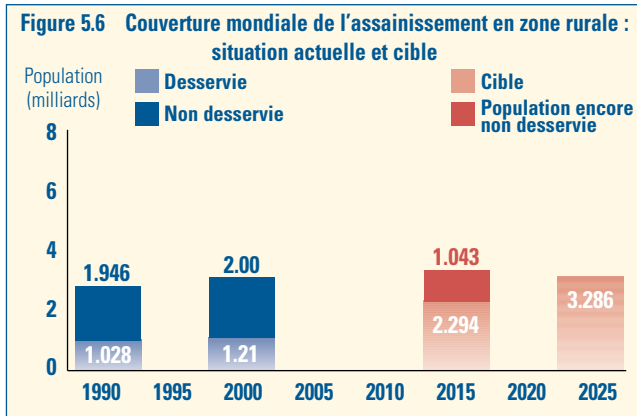
- Aider à prévenir la pollution et la dégradation de l'environnement.
- Donner une impulsion à la conception d'un éventail de systèmes applicables dans différents contextes culturels et environnementaux.
- Contribuer à ce que l'assainissement soit traité comme un secteur d'activité à part entière attirant suffisamment d'investissements pour relancer les programmes de formation et relever le prestige professionnel.
- Créer une demande pour des systèmes orientés de plus en plus vers la réutilisation et le recyclage hygiénique des eaux usées.
- Encourager les gouvernements, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les donateurs à revoir leurs politiques en matière d'assainissement.
- Associer à la conception des systèmes les personnes pour lesquelles ils sont construits.

Source: (15)

La cible en matière de couverture qui a le plus de chances d'être atteinte d'ici 2015 est celle de l'approvisionnement en eau des zones rurales, d'une part parce que l'on projette une diminution des populations rurales, et d'autre part parce que les taux actuels de couverture de l'approvisionnement en eau dans ces zones sont relativement élevés par rapport à ceux de l'assainissement (voir les Figures 5.3 et 5.6). C'est dans les zones urbaines que les défis à relever sont les plus grands puisqu'il faudra donner accès à la fois à un approvisionnement en eau amélioré (Figure 5.2) et à un assainissement amélioré (Figure 5.5) à plus d'un milliard de personnes supplémentaires au cours des quinze prochaines années si l'on veut atteindre les cibles fixées. En fait, rien que pour maintenir le taux actuel de couverture dans les zones urbaines jusqu'en 2015 il faudra doter d'un approvisionnement en eau 913 millions de personnes supplémentaires et équiper d'installations d'assainissement 834 millions de personnes



supplémentaires. Cela équivaut à construire des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement permettant de desservir approximativement trois fois la population de l'Amérique du Nord.



## 5.2 Besoins et services futurs

Le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement aura quatre grands défis à relever dans les années à venir :

- Faire face à une augmentation nette de la population mondiale de plus d'un milliard d'individus au cours des 15 prochaines années (Encadré 5.3 ; 17).
- Rattraper le retard dans la couverture des services, en mettant l'accent sur l'assainissement beaucoup moins développé que l'approvisionnement en eau.
- Assurer la durabilité des services existants et nouveaux.
- Améliorer la qualité des services.

Les cibles du développement international décrites dans l'Encadré 1.1 permettent de mesurer l'ampleur de la tâche. Que ces cibles soient réalistes ou non, elles aident à quantifier les efforts à accomplir par le secteur pour réduire le retard dans les taux de la couverture.

Le Tableau 5.1 indique quelles sont les implications pratiques de l'adoption de la cible de VISION 21 tendant à diviser par deux d'ici 2015 le pourcentage de la population mondiale n'ayant pas accès à un assainissement et à un approvisionnement en eau améliorés (1). Pour pouvoir faire une analyse régionale plus détaillée des besoins à satisfaire au cours des 15 prochaines années, la cible de VISION 21 a été appliquée aux populations rurales et urbaines de chaque région, ce qui ne veut pas dire que toutes les régions et tous les pays du monde devraient adopter les mêmes cibles. Le Tableau a été subdivisé en trois parties : zones urbaines, zones rurales et couverture totale, chacune d'elle étant à son tour subdivisée entre approvisionnement en eau et assainissement. Dans le Tableau 5.1, les cibles pour 2015 concernant la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement des populations urbaines, rurales et totales ont été obtenues en divisant par deux les pourcentages correspondants de la population n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau ou à un assainissement amélioré dans chacune des régions. Les chiffres de « la population additionnelle à desservir » ont été obtenus en calculant pour chaque région les différences entre la population cible à desservir et la population ayant déjà accès à des services en l'an 2000. Le résultat correspond à la population additionnelle qui devra être desservie si l'on veut que la fraction de la population urbaine de la région n'ayant pas accès à des services améliorés soit divisée par deux d'ici 2015. On part de l'hypothèse que les services seront maintenus pour les personnes qui sont déjà desservies. Cette hypothèse est optimiste, car d'énormes contraintes pèsent déjà sur la capacité à maintenir les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement existants, contraintes liées notamment aux problèmes de financement, aux systèmes insuffisants de récupération des coûts et aux carences de la gestion et de

## ENCADRE 5.3 CROISSANCE DE LA POPULATION

La population mondiale a franchi la barre des 6 milliards d'habitants en 1999. Depuis le franchissement de la barre du milliard d'habitants en 1804, il n'a fallu que 123 ans pour atteindre les 2 milliards d'habitants en 1927. En 1960, 33 ans plus tard, la population mondiale avait atteint un total de 3 milliards d'individus. Depuis lors, elle s'accroît à un rythme de plus d'un milliard d'habitants tous les 20 ans. Il n'a fallu que 14 ans pour atteindre les 4 milliards d'habitants en 1974, 13 ans pour passer la barre des 5 milliards en 1987 et 12 ans seulement pour atteindre les 6 milliards en 1999.

D'après les projections moyennes de la croissance démographique établies par les Nations Unies – en tenant compte de l'épidémie de VIH/SIDA – il faudra encore 12 ans pour ajouter 1 milliard d'habitants à la population mondiale, qui devrait atteindre les 7 milliards d'ici 2011. A partir de cette date, la croissance démographique se ralentira, la courbe commencera à s'infléchir et il faudra un peu plus de temps pour gagner 1 milliard de personnes supplémentaires. Il faudra 15 ans pour atteindre la barre des 8 milliards en 2026 et 24 ans pour atteindre la barre des 9 milliards d'ici le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle.

La croissance démographique sera concentrée dans les pays en développement, car on prévoit que la population des régions développées diminuera de 6 % au cours des 50 prochaines années. Pendant ce temps, la population rurale devrait se stabiliser autour de 3,2 milliards d'habitants (contre 2,97 milliards actuellement), ce qui signifie que les populations nouvelles s'installeront dans les zones urbaines. Le défi est de fournir l'infrastructure de base nécessaire à près de 2 milliards de personnes dans les zones urbaines des pays en développement tout en réduisant le pourcentage de la population n'ayant pas accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Source : (17)

l'entretien (section 3.1). Cela signifie qu'en plus de l'effort considérable que représentera la construction de nouveaux systèmes, il faudra aussi consentir des investissements importants pour renforcer les capacités et améliorer le fonctionnement et l'entretien.

Certaines des conclusions que l'on peut tirer des Tableaux 5.1 et 5.2 sont impressionnantes :

- Pour atteindre la cible du développement pour 2015 tendant à diviser par deux le pourcentage de la population non desservie en Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, il faudra accroître le nombre de personnes ayant accès à un approvisionnement en eau de 1,6 milliard (32 %) et le nombre de personnes ayant accès à un assainissement de 2,2 milliards (59 %).
- En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, cela signifie qu'il faudra desservir 107 millions de personnes supplémentaires chaque année (soit 292 000 personnes chaque jour) jusqu'en 2015. Si l'on sait que seulement 816 millions de personnes ont été desservies au cours des années 90, il faudra accélérer le rythme au cours des 15 prochaines années.
- Pour ce qui est de l'assainissement, la tâche à accomplir est encore plus grande puisqu'il faudra équiper 145 millions de personnes supplémentaires chaque année jusqu'en 2015 (soit 397 000 personnes par jour). Au cours des

années 90, 75 millions de personnes par an seulement ont été dotées de services d'assainissement améliorés.

- La croissance urbaine rapide signifie que plus de la moitié des services additionnels devront être fournis dans les zones urbaines, bien que l'on y trouve déjà les taux de couverture les plus élevés. Mais, étant donné que le niveau des services est plus bas dans les zones rurales, près de la moitié des progrès accomplis devront l'être dans ces zones, même si la population rurale augmente plus lentement que la population urbaine.
- C'est en Asie que se situera l'essentiel du travail à accomplir. En chiffres absolus, les besoins y dépassent ceux de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes réunies. Cela ne signifie pas que les besoins des pauvres sont plus aigus en Asie qu'ailleurs, mais seulement que la majorité des personnes sans accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement vivent en dans cette région.
- Le rythme actuel des progrès est insuffisant pour pouvoir atteindre les cibles fixées. Il faudra que les choses changent radicalement si l'on veut atteindre ces objectifs. En réalité, comme cela a été souligné au Forum mondial sur l'eau de La Haye (1), tout un éventail de problèmes devront être résolus, et la majorité d'entre eux sont des problèmes institutionnels et sociaux plutôt que techniques.

On estime qu'au cours des 15 prochaines années, la population augmentera de 1,1 milliard d'individus, dont 88 % vivront dans les zones urbaines. Après 2015, toute l'expansion démographique sera concentrée dans les villes. Si le niveau des dépenses totales et les approches en matière

d'approvisionnement en eau restent les mêmes que durant la précédente décennie, d'ici 2015 des services d'approvisionnement en eau auront été fournis à 739 millions de citoyens supplémentaires et 489 millions de ruraux supplémentaires. Si l'on considère que les populations urbaines et rurales n'ayant actuellement pas accès à des services d'approvisionnement en eau améliorés se chiffrent à 173 millions et 926 millions de personnes respectivement et que d'ici 2015, les populations urbaines et rurales auront augmenté respectivement de 972 millions et 127 millions d'individus, il est évident que la cadence passée de fourniture de services améliorés sera insuffisante pour faire face à l'accroissement démographique projeté. Si l'on n'accélère pas cette cadence, le nombre de personnes n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau amélioré augmentera fortement. Pour atteindre la cible fixée pour 2015, l'investissement annuel dans le secteur de l'approvisionnement en eau devra être accru de 31 % (39 % en zone urbaine et 19 % en zone rurale).

En ce qui concerne l'assainissement, les chiffres sont encore plus impressionnants, car le niveau actuel de couverture est faible. Dans les zones urbaines, il faudra desservir 1,085 milliard de personnes supplémentaires, ce qui nécessitera un accroissement de 28 % des dépenses annuelles effectives. Dans les zones rurales, l'objectif est d'équiper 1,1 milliard de personnes supplémentaires, ce qui impliquera de multiplier par quatre le rythme de progression annuel enregistré au cours des années 90. Pour atteindre la cible mondiale fixée pour 2015 en matière d'assainissement, il faudra pratiquement doubler les dépenses annuelles consenties au cours des années 90.

**TABLEAU 5.1 POPULATION A DESSERVIR POUR ATTEINDRE LA CIBLE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL FIXEE POUR 2015**

ZONES URBAINES	Population urbaine en 2000 (millions)	Population urbaine n'ayant pas accès aux services en 2000 (millions)	Taux de couverture des zones urbaines en 2000	Taux de couverture Cible pour 2015	Population urbaine en 2015 (millions)	Population urbaine à desservir pour atteindre la cible fixée pour 2015 (millions)	Population urbaine additionnelle à desservir pour atteindre la cible fixée pour 2015 (millions)	Accroissement de la population urbaine à desservir d'ici 2015
<b>Approvisionnement en eau</b>								
Afrique	297	253	85	93	501	464	210	83
Asie	1352	1254	93	96	1943	1873	619	49
Amérique latine et Caraïbes	391	362	93	96	504	486	123	34
Océanie	21.3	21.0	98	99	25.7	25.5	4.5	21
Europe	545	542	100	100	566	564	22	4
Amérique du Nord	239	239	100	100	278	278	396	16
<b>Monde</b>	<b>2845</b>	<b>2672</b>	<b>94</b>	<b>97</b>	<b>3817</b>	<b>3690</b>	<b>1018</b>	<b>38</b>
<b>Assainissement</b>								
Afrique	297	251	85	92	501	462	211	84
Asie	1352	1055	78	89	1943	1730	675	64
Amérique latine et Caraïbes	391	340	87	93	504	471	131	39
Océanie	21	21	99	99	25.7	25.5	4.5	21
Europe	545	537	98	99	566	561	25	5
Amérique du Nord	239	239	100	100	278	278	39	16
<b>Monde</b>	<b>2845</b>	<b>2442</b>	<b>86</b>	<b>92</b>	<b>3817</b>	<b>3528</b>	<b>1085</b>	<b>44</b>

**TABLEAU 5.1 POPULATION A DESSERVIR POUR ATTEINDRE LA CIBLE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL FIXEE POUR 2015 (SUITE)**

<b>ZONES RURALES</b>	2000 rural population (millions)	2000 rural population with access (millions)	2000 rural coverage	2015 target rural coverage	2015 rural population (millions)	2015 target rural population to have access (millions)	2015 target additional rural population to serve (millions)	2015 target increase in rural population to be served
<b>Approvisionnement en eau</b>								
Afrique	487	231	47	74	577	425	194	84
Asie	2331	1736	74	87	2404	2097	361	21
Amérique latine et Caraïbes	128	79	62	81	127	103	23	30
Océanie	9.1	5.7	63	81	10.4	8.5	2.8	49
Europe	184	161	87	94	154	154	0	0
Amérique du Nord	71	71	100	100	66	66	0	0
<b>Monde</b>	<b>3210</b>	<b>2284</b>	<b>71</b>	<b>85</b>	<b>3337</b>	<b>2853</b>	<b>581</b>	<b>25</b>
<b>Assainissement</b>								
Afrique	487	220	45	73	577	419	198	90
Asie	2331	712	31	65	2404	1569	857	120
Amérique latine et Caraïbes	128	62	49	74	127	94	32	51
Océanie	9.1	7.3	81	91	10.4	9.4	2.1	28
Europe	184	137	74	89	154	137	0	0
Amérique du Nord	71	71	100	100	66	66	0	0
<b>Monde</b>	<b>3210</b>	<b>1210</b>	<b>38</b>	<b>69</b>	<b>3337</b>	<b>2294</b>	<b>1089</b>	<b>90</b>
<b>TOTAL</b>								
	2000 total population (millions)	2000 total population with access (millions)	2000 total coverage	2015 target total coverage	2015 total population (millions)	2015 target total population to have access (millions)	2015 target additional total population to serve (millions)	2015 target increase in total population to be served
<b>Approvisionnement en eau</b>								
Afrique	784	484	62	82	1078	889	404	83
Asie	3683	2990	81	91	4347	3970	980	33
Amérique latine et Caraïbes	519	441	85	93	631	588	147	33
Océanie	30.4	26.7	88	94	36.1	33.9	7.3	27
Europe	729	703	96	100	719	718	22	2
Amérique du Nord	310	310	100	100	343	343	39	11
<b>Monde</b>	<b>6055</b>	<b>4956</b>	<b>82</b>	<b>91</b>	<b>7154</b>	<b>6542</b>	<b>1599</b>	<b>32</b>
<b>Assainissement</b>								
Afrique	784	471	60	82	1078	881	410	87
Asie	3683	1767	48	76	4347	3299	1532	87
Amérique latine et Caraïbes	519	402	78	90	631	566	163	41
Océanie	30.4	28.4	93	97	36.1	34.9	7	23
Europe	729	674	92	97	719	698	25	4
Amérique du Nord	310	310	100	100	343	343	39	11
<b>Monde</b>	<b>6055</b>	<b>3652</b>	<b>60</b>	<b>81</b>	<b>7154</b>	<b>5822</b>	<b>2175</b>	<b>59</b>

Le Tableau 5.2 indique la répartition entre zones urbaines et zones rurales de la population additionnelle à desservir pour atteindre la cible du développement international pour 2015.

**TABLEAU 5.2. RÉPARTITION DES POPULATIONS ADDITIONNELLES À DESSERVIR POUR ATTEINDRE LA CIBLE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL POUR 2015**

Région	Pop. urbaine %	Pop. rural %	Total %
<b>Approvisionnement en eau</b>			
Afrique	13.1	12.1	25.3
Asia	38.7	22.6	61.4
Amérique latine et Caraïbes	7.7	1.5	9.0
Océanie	0.3	0.2	0.5
Europe	1.4	0.0	1.4
Amérique du Nord	2.4	0.0	2.4
<b>Total des régions</b>	<b>63.6</b>	<b>36.4</b>	<b>100.0</b>
<b>Assainissement</b>			
Afrique	9.7	9.1	18.8
Asia	31.0	39.4	70.6
Amérique latine et Caraïbes	6.0	1.5	7.4
Océanie	0.2	0.1	0.3
Europe	1.2	0.0	1.1
Amérique du Nord	1.8	0.0	1.8
<b>Total des régions</b>	<b>49.9</b>	<b>50.1</b>	<b>100.0</b>

### 5.3 Moyens à mettre en œuvre pour relever les défis

Bien que les effets des interventions portant sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène soient clairement liés entre eux, les problèmes à résoudre dans chacun de ces domaines sont fondamentalement différents. L'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène requièrent des compétences et des approches différentes, et ce qui donne de bons résultats dans l'un de ces secteurs peut être inopérant dans les autres.

Pour la plupart des gens, et en particulier pour les plus pauvres, l'accès à une source d'approvisionnement commode en eau salubre correspond à un besoin évident. Il n'est pas difficile de « générer une demande » pour un approvisionnement en eau de boisson saine chez les pauvres, car ils ont déjà calculé le temps qu'ils perdent à aller chercher de l'eau et ils sont souvent prêts à payer aux vendeurs d'eau beaucoup plus que ce que les familles riches paient aux compagnies publiques de distribution d'eau pour un service supérieur. En matière d'approvisionnement en eau, la demande existe toujours chez les pauvres comme chez n'importe qui d'autre, et ce service est historiquement presque toujours la première priorité des communautés.

Parmi les problèmes à résoudre actuellement dans ce domaine il faudrait notamment prendre des dispositions sur les plans institutionnel, économique et financier pour attirer des investissements initiaux et assurer ensuite la continuité des services. Ces problèmes sont généralement résolus par des efforts collectifs des gouvernements, des milieux d'affaire, des communautés ou de la société civile, efforts qui passent presque toujours par une mise en commun des ressources (telles que les installations de traitement de l'eau ou les pompes à main), quelles que soient les technologies employées ou l'échelle à laquelle on se situe. En revanche, la construction et l'entretien d'installations d'assainissement sont souvent une entreprise individuelle ou l'affaire d'un

ménage. Dans certains cas, il existe une corrélation entre les systèmes d'assainissement et les systèmes communautaires d'approvisionnement en eau, avec des réseaux de canalisation développés en milieu urbain. Mais, généralement parlant, ces solutions sont trop onéreuses pour les personnes n'ayant actuellement pas accès aux services et supposeraient en outre d'améliorer considérablement les infrastructures d'approvisionnement en eau. Les installations d'assainissement autonomes (latrines à fosse, fosses septiques, etc.) conviennent mieux pour les populations non desservies de nombreuses zones rurales et sont aussi de plus en plus répandues dans les zones urbaines et périurbaines. Ces installations d'assainissement autonomes sont toutefois l'affaire des ménages, et leur développement requiert par conséquent une approche promotionnelle différente de celle qui est mise en œuvre pour l'approvisionnement en eau. L'expérience prouve qu'il faut, dans ce domaine, mener une véritable action de marketing, c'est-à-dire mettre l'accent sur la conception et la distribution de produits qui répondent aux besoins des

### ENCADRÉ 5.4. POURQUOI LES GENS VEULENT DES LATRINES

Lors d'une enquête effectuée auprès de foyers ruraux aux Philippines, les personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de leurs nouvelles latrines pour les raisons suivantes (par ordre décroissant d'importance) :

- Absence de mouches ;
- Environnement plus propre ;
- Intimité ;
- Moins d'embarras lorsqu'on reçoit des visites ;
- Réduction des maladies gastro-intestinales.

Ces résultats sont corroborés par les réponses données dans d'autres parties du monde. Les réflexions spontanées des personnes interrogées, même lorsqu'il s'agit de professionnels du secteur de la santé, montrent souvent qu'en ce qui concerne l'assainissement, la santé est un facteur de motivation moins fort que la dignité, la commodité ou le statut social.

Source: (7)

consommateurs tant du point de vue de la qualité que du point de vue du prix. Cela suppose à son tour de comprendre les raisons pour lesquelles les gens souhaitent disposer d'installations d'assainissement, raisons qui peuvent être très différentes de celles qui sont annoncées dans les programmes des organismes nationaux ou internationaux (voir l'Encadré 5.4). Le succès des programmes d'assainissement passe par un effort éducatif pour promouvoir des changements de comportement et assurer la participation de la communauté. Compte tenu des niveaux élevés d'analphabétisme, les méthodes d'éducation classiques peuvent être inopérantes. Beaucoup de projets locaux ne donnent pas les résultats escomptés, parce que l'on n'a pas réussi à dispenser une éducation efficace.

Le facteur hygiène (le comportement des individus dans la gestion des excréta et la propreté) n'est revenu que très récemment au premier plan dans ce secteur. Les préoccupations concernant l'hygiène et l'utilisation des latrines, plutôt que la simple construction de celles-ci, ne sont pourtant pas nouvelles. Ce qui est nouveau, c'est la multiplication des données épidémiologiques qui montrent l'importance de changements de comportement relativement mineurs dans la protection des familles contre les maladies à transmission féco-orale (voir 17).

On s'accorde de plus en plus à reconnaître qu'une grande partie des bénéfices pour la santé liés à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement

tiennent aux changements induits sur le plan de l'hygiène. Les gens se lavent plus souvent lorsqu'ils ont des robinets d'eau courante commodément situés sur leur terrain et ils ont plus de chances d'éliminer de manière hygiénique les excréta lorsqu'ils disposent de latrines à proximité. Toutefois, d'autres pratiques, telles que le lavage des mains au savon et la prévention de la contamination de l'eau de boisson, sont aussi importantes, et ces changements de comportement ne sont pas nécessairement induits par la fourniture d'installations sanitaires. Sensibiliser les gens et les inciter à modifier leur comportement requiert des compétences différentes de celles qui sont nécessaires pour concevoir et gérer un système efficace d'approvisionnement en eau ou mener à bien un programme de construction d'installations d'assainissement.

Toutefois, paradoxalement, alors que les épidémiologistes sont d'accord sur l'importance de l'amélioration de l'hygiène pour la protection de la santé, celle-ci n'est aujourd'hui pas toujours bien comprise ni suffisamment documentée. Aucune des données présentées dans ce rapport ne décrit ou ne reflète directement les pratiques d'hygiène. Si l'observation des comportements en matière d'hygiène constitue un champ d'investigation de plus en plus exploré (voir 18), ces observations ne font pas systématiquement partie des enquêtes sur les ménages.

Il ressort de ce qui précède que l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène ne sont pas simplement des « biens collectifs », mais qu'ils concernent plutôt chaque personne à titre individuel. Cela signifie que, pour progresser dans ce domaine, il faut se concentrer sur les résultats au niveau des ménages. C'est précisément la raison pour laquelle l'utilisation dans ce rapport des données provenant des enquêtes sur les ménages est si importante. L'accent mis sur les ménages a été reconnu comme essentiel en matière d'assainissement et d'hygiène de l'environnement (19). Lorsqu'on fixe des priorités et qu'on définit les « prochaines étapes » pour améliorer les services, il faut toujours se poser la question suivante : « Quelles seront les répercussions sur chaque foyer ? ». L'approche centrée sur les ménages n'est pas seulement une méthode d'évaluation. Comme le montrent les données présentées dans ce rapport, les foyers à titre individuel sont les premiers à contribuer à l'extension de la couverture de l'assainissement – parfois même à l'insu des « fournisseurs » officiels de services. Pour renforcer les capacités et les initiatives des ménages, il faut aussi adopter une approche centrée sur les ménages au niveau de l'exécution des programmes.

L'accès à un réseau d'approvisionnement en eau ou au tout-à-l'égout, ou le fait de disposer de pompes à main ou de latrines, n'est pas le fruit du hasard. Dans leur grande majorité, les personnes qui ne disposent pas actuellement d'un approvisionnement en eau ou d'un assainissement améliorés sont les plus pauvres et les plus démunies. Comme on pouvait s'y attendre, les statistiques de santé publique sur les maladies liées à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement varient elles aussi en fonction du revenu, ce qui conduit à la triste conclusion de Hardoy, Cairncross & Satterthwaite (20) selon laquelle les pauvres meurent jeunes. Les liens d'interdépendance entre la santé et les services sont complexes et font intervenir de multiples autres facteurs en dehors du simple accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; mais un approvisionnement en eau et un assainissement défectueux contribuent certainement au cycle de la maladie, de la pauvreté et de l'impuissance. Les interventions portant sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, grâce à leur impact sur la santé et le développement, sont des puissants moteurs pour aider les pauvres à échapper à la pauvreté.

Parmi les plus démunis, ce sont ceux qui ont le moins de pouvoir qui souffrent le plus. Ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus affectés par les carences de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et par le manque d'hygiène. Les enfants de moins de cinq ans paient le plus lourd tribut

en termes de mortalité et de morbidité et la charge des soins incombe essentiellement aux mères qui n'ont pas forcément reçu de message explicite sur la nécessité d'éliminer de manière hygiénique les selles des enfants de moins de cinq ans. De même, il y a dans le monde 40 millions de réfugiés et 100 millions de personnes déplacées au sein de leur propre pays à la suite de catastrophes, de guerres civiles ou de conflits. Ces populations se trouvent confrontées à des problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement qu'elles avaient déjà peut-être résolus dans leurs propres foyers.

Nonobstant les statistiques pessimistes présentées au chapitre 2 qui montrent l'insuffisance de la couverture, le présent rapport reflète aussi la capacité formidable de la société à résoudre ces problèmes. Le simple fait de maintenir un taux de couverture donné nécessite souvent une énorme mobilisation de compétences et de ressources pour suivre le rythme de l'accroissement démographique. Bien que des ressources considérables soient fournies au secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement par des organismes extérieurs, celles-ci sont encore très insuffisantes. Ainsi, alors que la couverture des services d'assainissement dans les zones rurales de l'Inde est encore beaucoup trop faible, les planificateurs ont reçu un choc quand ils ont pour la première fois pris conscience de l'importance des investissements nécessaires par personne et par foyer. Dans les années 80, les services d'assainissement financés par l'Etat ne couvraient que 2 % de la population, mais les enquêtes sur les ménages ont révélé qu'il y avait en réalité quatre fois plus de foyers qui avaient pris la décision d'investir eux-mêmes dans des installations d'assainissement de base sans l'aide de l'Etat. Cela montre que les gouvernements et les organismes d'aide extérieurs, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé, doivent commencer par comprendre comment l'approvisionnement en eau et l'assainissement s'améliorent en fait dans la pratique, et comment leurs activités peuvent aider ou entraver ce processus. Ils doivent apprendre à travailler avec cette donne.

Selon les informations fournies par les gouvernements pour la présente Evaluation, environ US \$16 milliards par an ont été dépensés au cours des dix dernières années pour construire de nouvelles installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Pourtant, au bout de ces dix ans, un nombre énorme de personnes sont toujours dépourvues de services. Par comparaison, US \$11 milliards sont dépensés chaque année en Europe pour acheter des glaces, US \$17 milliards par an sont dépensés en Europe et aux Etats-Unis en nourriture pour animaux de compagnie, et les achats de boissons alcoolisées représentent US \$105 milliards par an rien qu'en Europe (15). Les budgets nationaux des armements sont aussi très importants. L'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène sont des services de première nécessité peu coûteux par rapport à tout cela, et la fourniture d'un approvisionnement fiable en eau salubre et d'installations d'assainissement et d'hygiène pour tous ne devrait pas être un objectif dépassant les capacités humaines.

Le manque d'eau, d'installations d'assainissement et d'hygiène est à l'origine de problèmes à la fois sociaux et individuels. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que les solutions doivent être trouvées localement, dans le cadre d'une collaboration appropriée entre l'Etat, le secteur privé, les individus et la société civile ; que tous les secteurs ont leur rôle à jouer ; et que ce rôle doit être défini localement. Au lieu de cela, dans les années 90, le débat était centré sur les limites des capacités étatiques à fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Certains ont pensé qu'il fallait confier au secteur privé ou à la société civile (dirigés par les organisations non gouvernementales ou la communauté elle-même) le soin de fournir des services que l'Etat ne pouvait pas assurer d'une manière plus efficace ou plus fiable. L'idée commence seulement à faire son chemin et les résultats sont encore mitigés.

Ainsi, par exemple, les études préliminaires montrent que les sociétés multinationales jouent un rôle croissant dans l'approvisionnement en eau dans les pays en développement et il se pourrait que l'optique du secteur privé se traduise par une meilleure efficacité. Toutefois, il ressort de ces mêmes études que les multinationales n'amènent pas nécessairement beaucoup de nouveaux capitaux dans le secteur. Lorsqu'on transfère les responsabilités du secteur public au secteur privé, il faut toujours veiller à mettre en place des mécanismes contractuels de réglementation et de contrôle afin d'assurer la réalisation des objectifs publics et d'offrir au secteur privé suffisamment de stabilité pour attirer en permanence des investissements permettant de développer et d'améliorer les services. Sans ces mécanismes, il est irréaliste d'attendre du secteur privé qu'il investisse dans des services sans pouvoir escompter un retour optimal sur investissement. De même, les études sur le terrain ont montré que les systèmes gérés par la communauté ne sont pas nécessairement plus efficaces ou plus justes que ceux qui sont gérés par les services publics traditionnels.

Les arguments en faveur du public et du privé sont souvent rendus confus par le fait que l'on ne tient pas toujours compte de toute la diversité du secteur privé. Au côté des grandes compagnies multinationales de distribution d'eau, on trouve de nombreux autres acteurs de taille beaucoup plus modeste, comme par exemple les vendeurs d'eau locaux ou les petits entrepreneurs et maçons qui construisent des latrines. Même si aucun de ces petits acteurs ne peut apporter de grands capitaux, tous peuvent avoir un impact direct sur la quantité et la qualité des services fournis.

#### 5.4 Assurer la durabilité des solutions choisies

Dans cette section, on examinera comment on peut assurer la durabilité des solutions sur les plans institutionnel et financier et en termes d'utilisation des

#### ENCADRE 5.5 SYSTEMES DURABLES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT

À l'issue d'une série de réunions tenues dans toute l'Afrique, on est arrivé à la conclusion que, parmi les facteurs importants qui déterminaient la durabilité des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, figuraient notamment :

- La participation communautaire à tous les stades de la planification, de la conception, de la mise en œuvre, de la gestion et du fonctionnement des projets, en tenant compte des différences entre hommes et femmes.
- L'engagement politique.
- La coordination, la collaboration et la coopération intersectorielles.
- L'existence d'un cadre institutionnel adéquat.
- Le développement des ressources humaines sous toutes ses formes et à tous les niveaux.
- L'auto-amélioration des communautés.
- L'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement.
- Une meilleure gestion de l'information.
- L'amélioration de l'hygiène de l'environnement dans les communautés.
- L'utilisation de technologies appropriées.
- La participation du secteur privé avec mise en place de mécanismes de réglementation et de contrôle appropriés.

Source: (22)

#### ENCADRE 5.6 ASSURER LA DURABILITE DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN PAR UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES

Au début des années 90, après toute une série de consultations, le groupe de travail sur le fonctionnement et l'entretien a défini un certain nombre de principes cardinaux visant à améliorer la durabilité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces principes sont les suivants :

- La fourniture d'eau salubre est un service et requiert de la part des acteurs concernés un état d'esprit orienté vers le service. L'eau doit être gérée comme un produit, son utilisation doit être financièrement viable mais soumise à des contrôles légaux et réglementaires pour assurer sa conservation, sa protection et son utilisation équilibrée.
- Les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement devraient en principe être établis à un niveau qui permette aux utilisateurs de les financer, de les faire fonctionner et de les entretenir.
- Les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement devraient être gérés suivant les principes des bonnes pratiques commerciales. La forme de gestion devrait être adaptée à la situation locale. L'organisme responsable devrait adopter une politique d'ouverture et être pleinement comptable vis-à-vis des usagers.

Le groupe de travail a aussi estimé qu'il était légitime que les gouvernements s'occupent de satisfaire les besoins fondamentaux des classes les plus défavorisées de leur population et oblige les organismes concernés leur fournir des services dans le cadre d'arrangements financiers spéciaux, éventuellement temporaires, afin de promouvoir la santé publique et le développement économique.

Source: (23)

ressources naturelles. Le développement durable est généralement défini comme « un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins » (21). De nombreux aspects de la durabilité ont été explorés par différents auteurs, mais, dans le domaine de l'hygiène, de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau, les deux aspects principaux sont :

- **La durabilité fonctionnelle.** Les institutions et les budgets dureront-ils au-delà de la phase d'excitation initiale engendrée par l'inauguration du système ? Ou bien le système sera-t-il abandonné parce que l'on ne pourra pas trouver les fonds et les compétences indispensables à son fonctionnement et à son entretien ?
- **Durabilité du point de vue de l'environnement.** Le fonctionnement du système va-t-il porter atteinte à l'environnement (et par voie de conséquence à la santé et à la prospérité) des générations futures ? D'autres modifications de l'environnement vont-elles affecter les ressources en eau à un point tel qu'il sera difficile, voire impossible, de maintenir les services à l'avenir ?

Ces questions sont étudiées plus en détail ci-dessous, en commençant par le problème de la durabilité fonctionnelle. Certains des facteurs ayant une incidence sur la durabilité des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont passés en revue dans l'Encadré 5.5.

L'une des leçons les plus dures pour le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est de constater que l'investissement initial est souvent la chose la plus facile à obtenir. Il est relativement aisé de trouver des ressources (argent, main-d'œuvre, matériaux et organisation) pour lancer une grande entreprise de construction. Par contre, il est beaucoup plus difficile de maintenir un système véritablement durable. Cela est illustré par un certain nombre de principes (voir l'Encadré 5.6).

Aucun service ne peut être maintenu à long terme si l'on ne peut pas en récupérer le coût. Dans la mesure où les coûts récurrents sont assumés directement par l'Etat, les utilisateurs du système sont dépendants de la volonté politique de leurs dirigeants. D'un autre côté, cela ne signifie pas que tous les usagers doivent nécessairement payer une part égale du coût total ni même que le coût des services fournis à chacun d'eux doit être récupéré auprès de cet utilisateur. Dans la pratique, une certaine redistribution des coûts est inévitable, car il serait très difficile de calculer le coût des services rendus à chaque ménage. En outre, une redistribution des coûts au profit des plus pauvres est importante pour assurer l'accès de tous aux services et réduire ainsi la maladie en maximisant les bénéfices pour la santé publique.

Si l'on veut assurer une durabilité institutionnelle et une mobilisation des ressources des particuliers pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, il faut offrir un cadre juridique fiable et juste. L'énorme énergie que les individus et les familles sont prêts à consacrer à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dépend en grande partie de la sécurité de leur avenir. Aucune famille n'est disposée à investir dans l'assainissement si elle ne peut pas en bénéficier par la suite, par exemple si elle craint d'être évincée de son logement. De même, le problème de l'épuisement des eaux souterraines en Asie du Sud et dans d'autres parties du monde est largement imputable au fait que les droits respectifs des consommateurs d'eau de boisson et des agriculteurs, qui utilisent cette eau pour irriguer leurs champs, sont mal définis. Ces exemples illustrent la complexité de très nombreux aspects de la législation et de la réglementation concernant les ressources en eau.

La nécessité de traiter l'eau comme une ressource fragile et rare est de plus en plus largement reconnue, en particulier depuis la Conférence de Dublin (24). Dans la plupart des pays, la consommation d'eau des ménages ne joue qu'un rôle secondaire dans l'équilibre des ressources hydriques et les quantités d'eau utilisées pour l'irrigation sont souvent dix à vingt fois supérieures à la consommation domestique. Or, l'irrigation non contrôlée peut porter gravement atteinte à la durabilité de l'approvisionnement en eau des ménages. On en voit des exemples dans certaines parties de l'Asie du Sud où le niveau de la nappe phréatique a considérablement baissé par endroits sous l'effet des pompes excessifs destinés à alimenter des cultures irriguées fortement subventionnées. Quand le niveau de la nappe aquifère baisse, les puits et forages domestiques s'assèchent et l'approvisionnement en eau se tarit. A d'autres endroits, des eaux souterraines de relativement bonne qualité sont utilisées pour l'irrigation alors qu'il faut parallèlement traiter à grands frais des eaux de surface contaminées pour assurer l'approvisionnement des ménages. L'existence de ce type de conflit a conduit à reconnaître que des approches gestionnaires intégrées sont importantes, et notamment une gestion intégrée des ressources en eau.

## 5.5 Nécessité d'un contrôle

L'utilisation des enquêtes réalisées auprès des ménages pour l'Evaluation 2000 nous a permis d'en savoir beaucoup plus sur la couverture des services.

Mais les taux de couverture ne sont qu'une partie du problème et les questionnaires d'évaluation envoyés aux représentants des pays ont contribué à éclairer beaucoup d'autres aspects : les relations institutionnelles, le coût, l'intermittence de l'approvisionnement en eau, etc. En réalité, il faudrait mettre au point et appliquer d'autres indicateurs et d'autres techniques pour avoir un tableau plus précis de la situation actuelle. Même si les statistiques nationales constituent une aide pour les planificateurs nationaux et les organismes internationaux, elles n'ont qu'une valeur limitée pour fixer des priorités sur le plan pratique. A cet égard, il est indispensable de disposer d'un tableau plus local, et ce tableau ne peut être dressé à partir de simples statistiques concernant la couverture.

Les idées que l'on a du contrôle et de l'évaluation ont beaucoup évolué au cours des années 90. La collecte systématique de données pouvant éventuellement être utilisées un jour par un lointain directeur de projet ou un responsable officiel n'est plus de mise et on reconnaît de plus en plus que les activités de surveillance et de contrôle doivent être organisées et mises en œuvre dans le but de répondre à des questions pratiques précises. Shardt (25) a noté l'apparition de quatre grandes nouveautés dans la façon de concevoir le contrôle en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement :

- Davantage de groupes et d'acteurs sont maintenant associés au processus de collecte, d'analyse, d'interprétation et d'utilisation des données.
- L'accent est mis davantage sur la surveillance des changements de comportements.
- Avec le développement de techniques d'évaluation et de recherche qualitative fondée sur la participation, on a vu apparaître un plus large éventail de stratégies et d'instruments de mesure destinés à appuyer ces stratégies.
- L'accent est mis davantage sur l'utilisation en temps opportun des résultats de la surveillance et de l'évaluation..

L'Encadré 5.7 illustre le type de questions auxquelles on peut répondre en mettant en place un meilleur contrôle et un meilleur suivi du secteur. Si certaines des données provenant des questionnaires d'évaluation envoyés aux autorités gouvernementales constituent un point de départ appréciable pour se faire une idée sur quelques-unes de ces questions, on a aussi besoin d'informations plus objectives. Et là comme en ce qui concerne la couverture, il est important de valider ces résultats en se replaçant dans la perspective des ménages.

Les questions mentionnées dans l'Encadré 5.7 sont importantes non seulement pour les systèmes structurés et officiellement réglementés, mais aussi pour les systèmes informels plus fréquemment utilisés par les plus pauvres et les plus vulnérables. Il n'est cependant pas facile de trouver des indicateurs ou des techniques permettant de répondre à ces questions. Pour beaucoup d'entre elles, seuls les fournisseurs de services (à savoir les ministères concernés, les organismes nationaux s'occupant de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, les autorités chargées de la gestion de l'eau ou les services locaux) peuvent fournir une réponse, tandis que pour d'autres, il est préférable de recourir à des enquêtes auprès de la

population. Ces enquêtes qui sont réalisées de plus en plus fréquemment au niveau des pays, sont extrêmement utiles pour établir des statistiques concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Mais il y a encore d'énormes problèmes à résoudre en ce qui concerne la comparabilité de données, l'uniformité des indicateurs et leur définition, et la concentration des enquêtes dans certaines régions ou certains pays.

Une des difficultés est de créer et de maintenir dans ces zones la capacité voulue pour suivre les progrès et utiliser les résultats de ce suivi. C'est un problème auquel s'est déjà attaqué le Partenariat africain des services d'approvisionnement en eau dans le cadre de ses travaux d'élaboration de systèmes de comparaison et d'indicateurs de performance (Encadré 5.8). Si les évaluations comparatives sont utiles pour les services proprement dits, d'autres études doivent être menées au niveau des ménages et de la communauté, et nécessiteront de former du personnel compétent. Heureusement, la formation dispensée à cet égard servira aussi dans d'autres secteurs qui sont confrontés à des problèmes similaires d'évaluation et de surveillance de la durabilité.

## ENCADRE 5.7 QUESTIONS AUXQUELLES UNE MEILLEURE SURVEILLANCE DU SECTEUR DEVRAIT PERMETTRE DE REPOINDRE

### Approvisionnement en eau

- **Équité** Quelles sont les parties de la ville ou du district qui ne sont pas desservies du tout ? Quelles fractions de la population d'une ville paient à des vendeurs privés quel prix pour se procurer de l'eau obtenue auprès des services publics de distribution ? Comment les coupures intermittentes de l'alimentation en eau et/ou les heures de service sont-elles réparties à travers la ville ? Dans les zones rurales, les différents groupes socio-économiques ont-ils un niveau d'accès différent aux puits ou aux robinets d'eau courante ?
- **Qualité du service** Quel est le type d'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ? Quels types de technologies sont utilisés ? Quelle est l'efficacité des services fournis par ces technologies ? Quelle est la quantité d'eau utilisée par personne et par jour ? Quel est le niveau de propreté et de salubrité de l'eau au point de distribution ? Quel est son niveau de salubrité au point de consommation ? En ce qui concerne la qualité de l'eau, quels sont les paramètres auxquels les usagers accordent le plus d'importance et comment peut-on juger les progrès accomplis en ce à cet égard ?
- **Durabilité** Dans quelle mesure les bases physiques, institutionnelles, financières et environnementales de l'approvisionnement en eau sont-elles solides ? Le fonctionnement du système est-t-il menacé à court, moyen ou long terme par des contraintes physiques, institutionnelles ou financières ? Les programmes de récupération des coûts sont-ils efficaces et réalistes ? Les coûts d'équipement et les frais de fonctionnement et d'entretien sont-ils d'un niveau abordable ?
- **Efficacité** Quel est le niveau d'efficacité des services ? Pendant quelle fraction du temps le système d'approvisionnement en eau est-il hors service ? Quel pourcentage de la population cela concerne-t-il ? Les coupures d'eau sont-elles prévisibles et les consommateurs peuvent-ils s'organiser en conséquence ? Dans les systèmes d'approvisionnement par canalisations quel est le niveau apparent des pertes (physiques ou non) ?

### Assainissement

- **Utilisation** Les installations d'assainissement sont un moyen d'arriver à une fin, et non pas une fin en elles-mêmes. Les installations d'assainissement sont-elles utilisées ? Par qui ? Y a-t-il des différences selon l'âge et le sexe des utilisateurs ? Etant donné que les jeunes enfants sont les plus susceptibles d'être infectés et aussi les plus vulnérables, l'évacuation hygiénique de leurs selles est d'une importance cruciale. La population utilise-t-elle systématiquement les toilettes, ou y a-t-il fréquemment des situations dans lesquelles aucun moyen d'assainissement approprié n'est disponible ?
- **Évacuation finale** Les déchets doivent aller quelque part : où vont-ils ? Les eaux usées sont-elles traitées avant d'être évacuées ? Comment le contenu des latrines est-il évacué et où va-t-il ? Ce contenu est-il sans risque biologique au moment où il est évacué ?
- **Durabilité** Dans quelle mesure les bases physiques, institutionnelles, financières et environnementales du système d'assainissement sont-elles solides ? Existe-t-il des facteurs qui menacent à court, moyen ou long terme le fonctionnement du système ? Les programmes de récupération des coûts sont-ils efficaces et réalistes ? Quel est le niveau de pollution engendré par les systèmes de traitement et d'évacuation des déchets ?

### Hygiène

- **Comportement** Les usagers se lavent-ils les mains après être allés aux toilettes ? Utilisent-ils pour cela du savon ou un autre produit ? (L'utilisation de savon, de terre ou de boue en plus de l'eau a un effet spectaculaire sur l'efficacité de la lutte contre la transmission des maladies.)

## ENCADRE 5.8 INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR LES SERVICES AFRICAINS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT<sup>1</sup>

Vingt et un services d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'Afrique ont participé à un projet d'évaluation d'indicateurs clés de performance. Ce projet est géré par le Partenariat des services d'approvisionnement en eau et devrait être étendu à d'autres services. Les données seront utilisées comme outils de gestion pour améliorer la performance des services. Les indicateurs mesurés (et la fourchette de résultats trouvés) étaient les suivants :

1. Source de l'eau.
2. Production annuelle d'eau (14-967 millions de m<sup>3</sup>).
3. Couverture des services (7-100 %).
4. Production par habitant
5. Consommation par habitant (41-217 l/jour).
6. Consommation moyenne des ménages.
7. Consommation non comptabilisée (10 %-59 %).
8. Heures de service par jour (10-24).
9. Tarif moyen (8-402 cents US/m<sup>3</sup>).
10. Temps de fonctionnement (pourcentage).
11. Efficacité de la collecte (6-115 %).
12. Personnel pour 1000 raccords (4-45).
13. Coût de production unitaire (5-101 cents US/m<sup>3</sup>).
14. Coût du personnel.
15. Répartition des coûts de production.

### Principaux enseignements du programme :

- De nombreux services ont des difficultés à collecter ou conserver les données se rapportant aux indicateurs de performance.
- La qualité des données doit être vérifiée, car de nombreux services ne sont pas satisfaits de la qualité de leurs propres données.
- Il convient de tenir compte des préoccupations exprimées par de nombreux services concernant le risque de voir rendus publics des renseignements qu'ils fournissent à titre confidentiel.
- Les réponses aux questionnaires tardent à arriver, ce qui dénote un manque d'engagement de la part de certains services.

<sup>1</sup>Ce programme d'évaluation comparative appuyé par la Banque mondiale couvre un large éventail d'activités et comprend des indicateurs qui ne sont pas présentés dans cet encadré. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.worldbank.org/htm/fpd/water/topics/benchnetwork.html>

Source: (26)